

« PRIX DE L'ECV Shell Pacific » - Règlement



Article 1er

Le club de l'Ecole Calédonienne du Vélo organise le dimanche 23 août 2026 « le Prix de l'ECV-Shell Pacific 2026 » lequel se disputera en une course en ligne ouverte à toutes les catégories.

Article 2 – Parcours et Distances

Départ de la Mairie de Boulouparis - Nassandou – Col de N'dé (1/2 tour) - Arrivée Karikaté soit 81,200 Kms

08h30-Groupe 1= U17 HOMMES, ACCESS 3&4 HOMMES et OPEN DAMES

08h40-Groupe 2 = ACCESS 1&2 HOMMES et OPEN HOMMES

09h45- Groupe 3= U15 HOMMES & DAMES, U17 DAMES & ACCESS DAMES

Départ Col de Karikaté – Col de N'Dé (1/2 tour) – Arrivée Karikaté soit 39,900 Kms.

Article 3 – Prix des inscriptions

Les tarifs d'inscription sont fixés comme suit :

- 1500 Francs pour les catégories U 15 et U17
- 2 500 Francs pour toutes les autres catégories

Article 3 bis – Dons

Le club de l'ECV s'engage à reverser à l'Association « Les Pansements du Cœur » la moitié de la somme récoltée pour l'organisation de l'épreuve.

Article 4 – Port du casque

Le port du casque réglementaire est obligatoire pour chaque concurrent.

Article 5 – Dossards

Des dossards seront remis au départ de chaque course. Un coureur passant la ligne d'arrivée sans dossard, ne pourra être classé.

Article 5- Véhicules Assistance coureurs

1 véhicule (club) assistance coureurs sera autorisé par groupe. Ces véhicules devront obligatoirement être conduits par des personnes licenciées. L'ordre dans la caravane sera déterminé par un tirage au sort avant le départ.

Article 6 – Respect du code de la Route

Lors de l'épreuve, chaque participant est tenu de respecter le code de route et les injonctions des signaleurs et commissaires de course placés sur le circuit. Le non-respect des consignes pourra être sanctionné par une élimination du coureur incriminé.

Article 7 – signaleurs – Sécurité motos

Des signaleurs seront disposés sur chaque endroit pouvant apporter une gêne aux coureurs ou aux usagers.

Des signaleurs moto se déplaceront sur l'épreuve pour en assurer la sécurité.

Article 8 – Assistance médicale

Une ambulance et une infirmière seront sur l'épreuve.

Article 9 – Inscriptions sur « INLIVE »

Les inscriptions sont ouvertes à compter du mercredi 5 août, en ligne par la société « Inlive » (<https://www.inlive.nc>) Elles seront closes le mercredi 19 août à 18h00.

Article 10- Récompenses

1 trophée sera remis aux vainqueurs : scratch Hommes et Dames, U19 Hommes et Dames, U17 Garçons et Filles, U15 Garçons et Filles.

Des lots seront offerts aux vainqueurs : Access Dames, Access 1 Hommes, Access 2 Hommes, Access 3 Hommes, Access 4 Hommes.

Pour tout ce que le présent règlement ne prévoit pas, il sera fait référence au règlement FFC. (Fédération Française de Cyclisme). Contact organisation : Gérard SALAÛN 784494